

Le parc national du Mont-Tremblant

Halte du Quai

« Nous avons admiré la beauté de ce lac qui baigne le pied d'une montagne encore plus belle. L'aspect de la montagne Tremblante est ravissant. [...] Avant longtemps, ce lieu sera l'un des plus achalandés de la Province par les touristes, les amateurs de belle nature, les *sportmen* [...] » – Journal *Le Nord*, « Inauguration du parc de la Montagne Tremblante », 23 septembre 1896



Dans les années 20, un camp de bûcherons au lac Allen, situé de nos jours dans le secteur de la Diable du parc.
Source : collection Gervais.

L'optimisme règne en ce beau jour d'automne de 1896. Rassemblées sur le rivage du grand lac Tremblant, des dizaines de personnalités de la politique et des affaires assistent à l'inauguration du parc de la Montagne Tremblante. Dans un discours lyrique, le promoteur du projet et député de Terrebonne, Guillaume-Alphonse Nantel, prône la nécessité de préserver la forêt, la faune, les eaux, mais aussi d'aménager le

territoire pour y accueillir les pêcheurs, chasseurs et excursionnistes. Le nouveau parc, qui englobe le mont Tremblant, y pourvoira, assure-t-il.

Ces promesses tarderont à se réaliser. En 1924, l'État accroît la superficie du parc en lui adjoignant une réserve forestière, immense étendue de 3108 km² qui englobe une partie des bassins de la rivière Rouge, au nord, et de la rivière Mattawin à l'est. Trois grandes compagnies forestières se partagent le territoire. Virtuellement propriétaires des lieux, elles y construisent des barrages, des chemins, des ponts, des bâtiments, des tours de guet. Une trentaine de clubs privés détiennent pour leur part les droits de chasse et de pêche.



Avec l'autorisation des compagnies forestières, quelques amateurs de plein air avant-gardistes exploraient le territoire en été, tels Freda Murray et son mari Everitt, qui campaient pendant plusieurs semaines au lac Escalier.
Source : collection Freda et Everitt Murray, photo extraite de *Camp Journals*, par Freda Murray, Shoreline Press.

En 1938, Joseph Bondurant Ryan, riche homme d'affaires américain, achète des terrains au pied du mont Tremblant et obtient, sous forme d'un bail de location, la permission d'exploiter une station de ski sur le mont Tremblant. Le territoire devient, comme le veut la nouvelle loi, un « parc public » et un « lieu de délassement ».



Le loup de l'Est est l'animal emblématique du parc. Sa présence témoigne du caractère sauvage du territoire, de sa vaste superficie et de la protection dont il jouit.
Source : © Valéry Patenaude, Sépaq.



La chute du Diable, dans le secteur du même nom, compte parmi les attraits les plus visités du parc.
Source : © Mathieu Dupuis, Sépaq.

En réalité, les richesses de ce bien collectif ne profitent encore qu'à une minorité de bien nantis, et dès les années trente, on réclame de l'État que le parc du Mont-Tremblant devienne un véritable parc public, accessible au plus grand nombre. Ce n'est qu'en 1958 que, sur les instances des scientifiques de la Station de biologie du lac Monroe, on aménage un premier terrain de camping au lac Chat, dans l'actuel secteur de la Diable. Le succès est immédiat. La vocation publique du parc s'amorce. Elle sera confirmée en 1981 : l'État redéfinit les limites du territoire, qui s'étend alors sur 1248 km², et lui confère officiellement le statut de parc de récréation. Comme dans tous les parcs nationaux du Québec, la chasse y sera interdite, de même que toute exploitation industrielle des ressources.



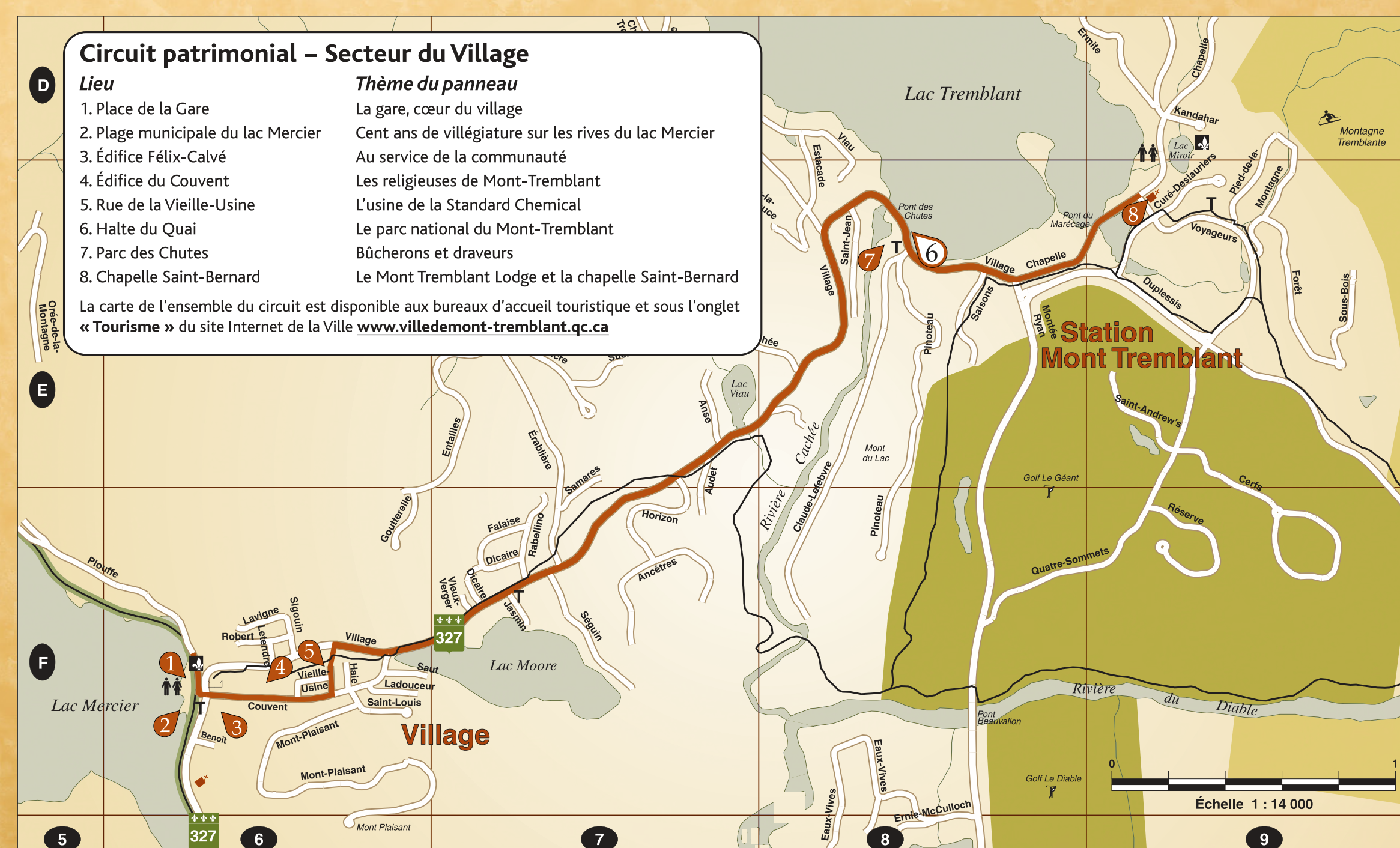
En 1959, familles de campeurs au lac Chat, premier site ouvert au grand public. Les normes d'aménagement ont bien changé!
Source : Albert Courtemanche (Office du film du Québec).

Riche de plus de 400 lacs et ruisseaux, de six grandes rivières, d'une faune et d'une flore aussi abondante que diversifiée, le doyen des parcs du Québec figure aujourd'hui parmi les grands parcs nationaux du monde, qui conservent des paysages et des milieux naturels exceptionnels au bénéfice des générations présentes et futures.

Recherche et rédaction : Danielle Soucy



Ville de
MONT-TREMBLANT



De plus amples informations sur les thèmes du circuit sont disponibles sous l'onglet « **Tourisme** » du site Internet de la Ville www.villedemont-tremblant.qc.ca.

An English version of this text is available on the Ville website at www.villedemont-tremblant.qc.ca, in the "Tourism" section.

Nous remercions le comité de quartier n°1 et la Société du Patrimoine du Bassin inférieur de la Rouge et de la Chaîne géologique du Mont-Tremblant inc. (SOPABIC) pour leur collaboration et leur initiative dans la réalisation de cette section du circuit patrimonial.